

COMMUNE DE RUSTENHART

<p>PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE RUSTENHART DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 JUILLET 2024</p>

Sous la présidence de Monsieur GIUDICI Frédéric, Maire,

Le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre cette séance ordinaire du conseil municipal à 20h00.

Présents : AMBIEHL Régine, GERRER Julie, MOUROUGASSIN Valérie, ROMAIN Anne-Véronique, KUHN Julien, MULLER Jean-Luc, HIRYCZUK Gilles

Ont donné procuration : GRAFTIEAUX Hélène à GERRER Julie

Absents excusés : DIDIER Dominique, GULLY-VOINSON Mathieu, LANGENBRONN Mickaël

Absent non excusé :

Le Maire propose :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024
3. Sécurisation des axes routiers : Phase 1
4. Informations
5. Divers

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Maire demande aux membres de l'assemblée délibérante si l'un d'entre eux souhaite prendre cette responsabilité. Après en avoir délibéré, Valérie MOUROUGASSIN, est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 13 juin 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Sécurisation des axes routiers : Phase 1

Monsieur Julien KUHN, 3^{ème} adjoint au Maire, expose à l'assemblée délibérante :

VU le Code de la commande publique et notamment le décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 ;

VU la consultation réalisée pour le projet de travaux d'aménagement de sécurité – Tranche 2023 ayant pour date limite de remise des offres le 30 avril 2024 à 12h00 ;

VU le rapport d'analyse des offres réalisé par le bureau d'études BEREST en date du 13 juin 2024.

Monsieur Julien KUHN rappelle les offres proposées par les entreprises candidates :

Entreprises	COLAS	COLAS VARIANTE	PONTIGGIA	LINGENHELD	TP SCHNEIDER	TRADEC
Montant HT en €	524 118,35	498 582,60	559 269,85	598 729,40	518 237,75	538 945,50

Il indique que tous les candidats avaient la possibilité de déposer une variante, mais seule l'entreprise COLAS a fait une nouvelle proposition.

Monsieur Julien KUHN informe l'assemblée délibérante que le rapport d'analyse réalisé par le bureau d'études BEREST fait ressortir que l'offre variante de l'entreprise COLAS est économiquement la plus avantageuse. Cette proposition a été acceptée par la Collectivité européenne d'Alsace.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DÉCIDE d'attribuer le marché « Aménagement de sécurité – Tranche 2023 » à l'entreprise COLAS pour un montant de 498 582,60 € HT.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché « Aménagement de sécurité – Tranche 2023 » avec l'entreprise COLAS pour un montant de 498 582,60 € HT.

La présente décision sera notifiée :

- au Préfet ;
- au bureau d'études BEREST ;
- à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace ;
- à l'ensemble des entreprises candidates.

4. Informations

- Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante le courrier de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin daté du 13 juin 2024 portant sur l'analyse des équilibres financiers fondamentaux de 2023. Les résultats de la commune de Rustenhart s'étant améliorés notamment par sa capacité d'autofinancement et la baisse de l'endettement, Monsieur le Préfet informe que celle-ci n'est plus inscrite au réseau national d'alerte à compter de 2024.

5. Divers

Valérie MOUROUGASSIN :

- Le TELETHON est prévu le 13 septembre 2024 avec la participation de certaines associations de RUSTENHART.
Toute participation des membres du Conseil Municipal sera la bienvenue.
- Le concours des Maisons Fleuries 2024 aura lieu samedi 6 juillet 2024.

Julien KUHN :

- La commune se rapproche de la CeA suite à une demande d'un habitant qui désire modifier l'accès vers sa propriété par la rue de Dessenheim.
- Le réseau électrique a été relevé.
- Appartement de l'ancien presbytère vide : les travaux commenceront lundi 8 juillet (salle-de-bains, parois, robinet, réaménagement de la cuisine). L'appartement est en bon état mais désuet. Il pourra être loué à compter du 01/08/2024.
- Petits aménagements de sécurité : Coussins berlinois (rue de l'Ecole) et balises (rue d'Oberhergheim et rue de l'Ecole). L'entreprise est passée sans prévenir. Elle reviendra début des vacances scolaires car les conditions ne permettaient pas les travaux (jour d'école, pas de marquage préalable). Des informations seront communiquées dans le prochain PDCV.
- Dans la zone des futurs travaux de sécurisation des axes routiers, les foyers ayant prévu des travaux souterrains de branchement devront les effectuer avant le démarrage de sécurisation, ultérieurement aucun branchement ne sera possible pendant 5 ans.

Julie GERRER :

- Recrutement poste d'ATSEM : beaucoup de candidatures ont été reçues (22 pour un poste).
- Recrutement poste d'Animateur : au périscolaire, deux postes sont à pourvoir. Le premier en raison du départ de M. Steeg et le second en raison d'un accroissement d'activité. Une seule candidature est recensée à l'heure actuelle.

Séance levée à 20H30

Délibérations

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13 juin 2024
3. Sécurisation des axes routiers : Phase 1
4. Informations
5. Divers

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal
des délibérations du conseil municipal de la commune de RUSTENHART
séance du 04 juillet 2024**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
GIUDICI Frédéric	Maire		
GERRER Julie	1 ^{ère} Adjointe		
MOUROUGASSIN Valérie	2 ^{ème} Adjointe		
KUHN Julien	3 ^{ème} Adjoint		
AMBIEHL Régine	Conseillère municipale		
DIDIER Dominique	Conseiller municipal		Absent excusé
GRAFTIEAUX Hélène	Conseillère municipale		GERRER Julie
GULLY-VOINSON Mathieu	Conseiller municipal		Absent excusé
HIRYCZUK Gilles	Conseiller municipal		
LANGENBRONN Mickaël	Conseiller municipal		Absent excusé
MULLER Jean-Luc	Conseiller municipal		
ROMAIN Anne-Véronique	Conseillère municipale		